



Formations  
Courtes

# SST Formation initiale



**CFPPA 89**  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation Certifiante

En formation continue

## PUBLIC CONCERNÉ

- Chef.fe.s d'entreprise, salarié.e.s, demandeur.se.s d'emploi.
- Toute personne concernée par la prévention des risques et les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle.

## CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation uniquement en présentiel avec assiduité totale obligatoire.
- La formation se déroule sur 14 heures avec de 4 à 10 stagiaires par session.
- Apports théoriques et mises en pratique dans le respect des consignes de l'INRS.
- Formateur certifié par la Caisse centrale de la MSA/INRS.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expérience entre les stagiaires.
- Exercices pratiques ; vidéos.

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche théorique avec beaucoup de mises en pratique.
- Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en application ses compétences dans le cadre de la prévention des risques au sein de son organisation pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation d'assiduité remise à la fin de la formation.
- Évaluation continue et finale avec mise en situation pratique.
- Le certificat SST est délivré par le formateur du centre de formation.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Appréhender les risques au travail :
  - Caractériser des risques professionnels ,
  - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
2. Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
3. Intervenir face à une situation d'accident du travail :
  - Protéger la zone d'accident de façon adaptée,
  - Examiner la victime,
  - Alerter ou faire alerter,
  - Secourir la victime.
4. Évaluation finale sur un cas concret.

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

**CFPPA 89**  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC\_FORM\_016\_V4

Dernière mise à jour : 28/08/2023